

## LA PSYCHIATRIE EN P.L.S

**L'état des lieux de la psychiatrie à Nantes, dans notre département, dans notre région et au niveau national est catastrophique...**

**Dans toute la région**, la psychiatrie est en état de délabrement. Des centaines de lits d'hospitalisations ont été fermés ces dernières années. Dans le même temps, les besoins de soins psychiatriques ne font qu'augmenter. Les soignants travaillent dans des conditions inacceptables. Les urgences sont saturées faute de lits d'aval pour les patients qui attendent des jours qu'une place se libère. Les délais de prise en charge ambulatoire s'allongent, certains patients renoncent aux soins...

**Dans notre département**, nous avons perdu 150 lits en 2 ans. Nous attendons d'être destinataires du rapport de l'Audit départemental ainsi que du plan d'action qui en découlera en février. Mais nous craignons le pire... Les 12 lits d'admission restants d'Epsylan à Blain risquent de fermer alors que cet hôpital est un lieu idéal pour les patients en souffrance psychique. **C'est la fin du travail en secteur psychiatrique en intra hospitalier**; et en extra hospitalier, cela reste très précaire...

C'est devenu compliqué de trouver de la place sur notre département notamment pour les hospitalisations sous contrainte qui sont en augmentation. Mais pas que...

Les urgences psychiatriques, avec des locaux non adaptés, doivent trouver des solutions d'aval mais c'est devenu un véritable casse-tête... **Les conséquences pour les patients sont dramatiques.**

La prise en charge des patients hors secteur vont malheureusement faire partie du quotidien dans nos services... et toujours au détriment de la qualité des soins...

**Nous nous dirigeons tout droit vers des soins low cost !!!**

**Au CHU de Nantes en psychiatrie adultes**, les fermetures de lits sont régulières suite à des problématiques de personnels médicaux et paramédicaux. L'épuisement professionnel s'étend avec des nombreux arrêts de travail... Le nouveau projet « PHILAE », unité de crise pour 8 lits de jeunes de 15 à 20 ans va se créer au détriment de 14 lits adultes et au détriment des professionnels (effectifs de sécurité non respectés les WE, etc ...).

**Et en pédopsychiatrie**, le manque de pédopsychiatres et de solutions d'aval mettent en danger les enfants...

*Suite à ces constats, nous ne lâcherons rien !*



# FACE A CETTE SITUATION, LA CGT SE MOBILISE !

Dans ce contexte, la CGT du CHU de Nantes n'a pas chômé en accompagnant les professionnels en souffrance, en faisant face à une direction sourde en CSE, en F3SCT et en gardant un lien fort avec nos collègues du département et de la région, etc, etc...

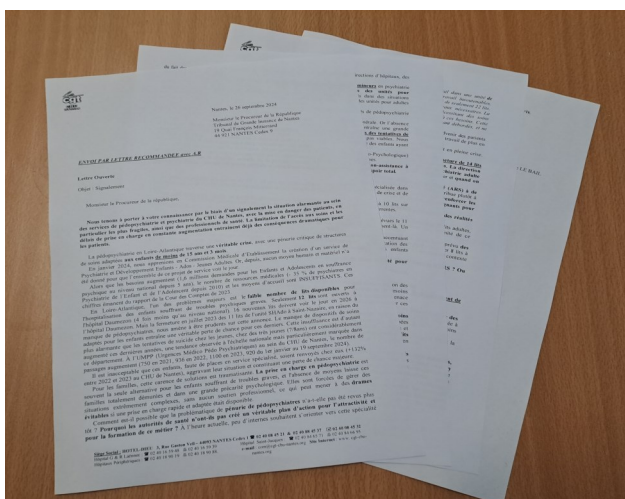
Une assemblée générale, en intersyndicale, réunissant une soixantaine de professionnels au mois de septembre dernier, avait permis d'actualiser l'argumentaire de 2018 avec l'ensemble de nos revendications spécifiques. Cet argumentaire a été remis à la direction lors d'un CSE exceptionnel, le 9 octobre 2024.

La direction a annoncé, lors de ce CSE, l'augmentation et le recrutement de 10 postes supplémentaires sur l'équipe de Renfort et Suppléance (8 ETP sur la suppléance de Jour et 2 ETP sur l'équipe renfort de Nuit). Toutefois le flou persiste sur les fonctions (ASH, IDE, AS...). La direction a déjà précisé que le recrutement se fera, en 1<sup>ère</sup> intention, sur l'ensemble des postes vacants (une 20aine de postes)... **Donc nous ne sommes pas prêts de voir arriver ces postes supplémentaires. Petit Bémol, à condition qu'il y ait des professionnels à candidater !!! « Mais bien sûr ce n'est pas de leur faute !!! »**

Ils nous ont également promis le recrutement de professionnels sur des mensualités de remplacements permettant ainsi de couvrir les congés longue maladie à hauteur de 30 postes (tous métiers confondus) mais dans les faits, seules 25 mensualités de remplacement sont honorées...

Début novembre 2024, l'AG s'était de nouveau réunie. Pour sortir hors des murs de Saint-Jacques la situation dramatique de la psychiatrie pour les patients mais aussi pour les professionnels, une conférence de presse a eu lieu. Deux articles sont sortis dans les journaux.

## EN PEDOPSYCHIATRIE, des enfants laissés-pour-compte...



Lien signalement : <https://www.cgt-chu-nantes.org/actualites/signalement-au-procureur-de-la-republique-septembre-2024-pedopsychiatrie-et-psychiatrie>

Les mineurs en grande souffrance psychique sont toujours véritablement en danger au sein du CHU de Nantes et de notre département et plus largement sur la région. Il existe seulement 14 lits de pédopsychiatrie en Loire-Atlantique (7 lits d'hospitalisation complète et 7 lits d'hospitalisation de semaine) au sein de l'hôpital Daumezon alors qu'il en faudrait à minima 4 fois plus.

Les conséquences sont gravissimes : mineurs hospitalisés en psychiatrie adulte, retours à domicile faute de place, hospitalisations en pédiatrie, etc, etc...

La CGT du CHU de Nantes a alerté le 26 septembre 2024 par le biais d'un signalement au Procureur de la République la situation alarmante au sein des services de pédopsychiatrie et psychiatrie du CHU de Nantes, avec la mise en danger des patients, en particulier les

plus fragiles, ainsi que des professionnels de santé. La limitation de l'accès aux soins et les délais de prise en charge en constante augmentation sont dramatiques pour les patients.

# Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?

La réalité est que la situation actuelle de la pédopsychiatrie relève d'une véritable non-assistance à personne en danger, plaçant ces jeunes patients et leurs familles dans une situation de désespoir total.

Suite à ce signalement, le 27 novembre 2024, nous avons été reçus au ministère de la santé par une conseillère du chef du cabinet. En présence de professionnels, nous avons alerté sur la situation plus qu'alarmante.



Reçus au Ministère de la Santé le 27 novembre 2024

Nous avons également été force de proposition : moyens humains supplémentaires, renforcement des secteurs, formations, création de lits de pédopsychiatrie avec un projet de service fiable et les moyens nécessaires au fonctionnement, arrêt des fermetures de lits de pédopsychiatrie et de psychiatrie adultes, concertation des professionnels médicaux et paramédicaux, meilleure coordination entre les différentes structures, actions de prévention...

Nous avons aussi exigé l'arrêt immédiat des travaux au sein de l'unité Tati au CHU de Nantes qui ont déjà supprimé 14 lits de psychiatrie adultes supplémentaires (en plus des lits fermés au niveau départemental à l'hôpital DAUMEZON, à EPSYLAN et à l'Hôpital de Saint-Nazaire mais également au niveau régional et national...). Le projet Philae (8 lits de jeunes de 15 à 20 ans) doit être pensé dans un autre lieu. **Ne pas faire à la place de, mais bien en plus de !!!**

**Les mineurs de moins de 15 ans sont, quant à eux, complètement abandonnés.**

Et ce n'est pas avec les réponses apportées par le ministère, l'ARS ou la direction du CHU de Nantes que la situation va s'améliorer. **En effet, ils se renvoient tous la balle. C'est à se demander s'il y a un pilote pour penser l'accès aux soins pour l'ensemble de la population.** Ce n'est plus possible de créer des petits bouts de projet non finalisés qui ne tiennent finalement pas la route. Et l'existent ne cesse d'être fragilisé...

**Des mesures concrètes renforçant les secteurs et répondant aux besoins réels de la population doivent être mises en œuvre de toute urgence avec les moyens nécessaires. Pas dans 3 ou 5 ans mais IMMEDIATEMENT !**

Nous avons alerté l'ARS et le ministère. Si la mise en danger des mineurs mais aussi des patients adultes en grande souffrance psychique est toujours réelle, nous saurons leur pointer leurs responsabilités.



Mobilisation devant l'ARS Pays de la Loire.

**ENSEMBLE ON EST FORT, ENSEMBLE ON LEUR FAIT PEUR !  
POUR LUTTER ET GAGNER, SYNDIQUE-TOI A LA CGT !**



# Ensemble, nous devons lutter pour un service public psychiatrique capable de répondre aux besoins de la population !

Dès le 28 janvier 2025, en intersyndicale avec SUD, nous nous sommes mobilisés pour défendre l'accès aux soins en pédopsychiatrie et en psychiatrie adultes. Nous avons appelé les professionnels et les usagers à venir témoigner. En effet, les témoignages sont précieux pour pouvoir obtenir des moyens supplémentaires afin de sauver la psychiatrie publique. La perte de 150 lits en 2 ans sur notre département, les budgets mal pensés (toujours au profit des directeurs et non pour la structuration des soins), le manque criant de moyens humains avec le non respect des effectifs de sécurité sont des freins pour l'accès aux soins pour toutes et tous. Les usagers et les professionnels sont en souffrance et en danger. **Il est plus que nécessaire de renforcer l'Existant pour permettre d'assurer la sécurité et la qualité des soins. Quand les professionnels seront-ils enfin écoutés et entendus ? L'ARS, le ministère, notre direction disent connaître la situation mais les moyens sont largement insuffisants et mal pensés. Ils sont pourtant les garants de la santé physique et psychique des professionnels et aussi de la continuité des soins. Nous constatons, tous les jours, que la situation s'aggrave alors que cela fait plus de 15 ans qu'on alerte ! Par le biais de témoignages, de slogans, de scénettes, la mobilisation du 28 janvier 2025 se voulait vivante...**



Scannez ce **QR code** pour retrouver les images de la mobilisation



## **POUR LA CGT DU CHU DE NANTES, LA SITUATION DE LA PSYCHIATRIE, AU NIVEAU RÉGIONAL, COMME AU NIVEAU NATIONAL, EXIGE DES MESURES D'URGENCE :**



- L'arrêt des fermetures de lits d'hospitalisation et d'admission et la réouverture des lits déjà fermés sur le territoire départemental, régional et national,
- La création d'unités de pédopsychiatrie avec les moyens nécessaires à leur fonctionnement,
- Le renforcement du secteur de psychiatrie, vrai pionnier du « virage ambulatoire » afin de mettre l'accent sur les soins de proximité, l'accompagnement, la prévention et l'alternative à l'hospitalisation,
- L'embauche de nouveaux professionnels avec le remplacement de tous les arrêts de travail, des recrutements sur les postes vacants et l'augmentation des effectifs pour tous les métiers,
- Le respect des missions des équipes de renfort et de suppléance,
- L'accélération de l'accès à la formation par un remplacement systématique dans les services ainsi qu'une formation suffisante pour permettre l'exercice de travail spécifique en psychiatrie,
- L'attribution de l'Indemnité Forfaitaire de Risque et de l'indemnité d'insalubrité à son taux maximum,
- L'attribution de jours d'ASA suite à une situation de violence vécue par les professionnels,
- Des locaux adaptés pour l'accueil des patients et des moyens matériels pour soigner dignement,
- L'instauration d'une réelle pluridisciplinarité au service du patient faisant toute leur place aux dimensions psychologiques et sociales.